

Née il y a une vingtaine d'années, la Charte des auteurs et des illustrateurs occupe aujourd'hui une place reconnue dans le domaine de la littérature de jeunesse et elle est de plus en plus sollicitée pour des animations dans les écoles et les bibliothèques.

Pour mieux connaître et comprendre l'action de cette association, nous avons rencontré son président, François Sautereau.

La Joie par les livres : Quelle définition peut-on donner aujourd'hui de la Charte ?

François Sautereau : La Charte des auteurs est avant tout un lieu d'information pour la profession. Ce n'est pas une agence, ni un secrétariat, elle ne gère pas les fonds qui sont récoltés pour l'animation : elle reste une association de personnes qui s'informent sur la réalité de l'édition et de l'animation. Il faut la voir, comme un forum, un lieu d'information et d'humeur, de coups de cœur.

La Charte est une toute petite structure : nous n'avons pas de locaux, pas de secrétaire, ni de permanence, mais elle touche beaucoup d'auteurs et d'illustrateurs, plus de cent cinquante maintenant.

J.P.L. : Des illustrateurs, il y en a très peu...

F.S. : Moi, je dirais une quarantaine.

J.P.L. : C'est un peu étonnant ce décalage entre le nombre d'illustrateurs et le nombre d'auteurs... D'autre part il nous semble que parmi les auteurs beaucoup ne sont pas vraiment très connus, et que beaucoup d'autres, plus connus, ne sont pas à la Charte. Est-ce qu'il y a des gens qui préfèrent ne pas adhérer, qui craignent une contrainte ?

F.S. : En étant à la Charte ? Sûrement. Il y a des gens qui n'ont envie d'adhérer à rien, c'est contraignant pour eux.

J.P.L. : Avez-vous des relations avec les autres instances de la profession, la Société Des Gens de Lettres, par exemple, ou le CNL... ?

F.S. : Pas trop, mais plus d'un « chartiste » sur deux est membre de la SDGL je pense, l'un n'empêche pas l'autre.

J.P.L. : Est-ce que n'importe quel auteur ou illustrateur peut adhérer à la Charte ? Ou bien y a-t-il des critères de choix, une sélection ?

F.S. : L'association n'est pas une coopérative, avec un droit d'entrée, où il suffit de réunir les conditions pour être admis d'office. L'association peut recevoir en son sein tel membre et pas tel autre. Grosso modo, adhèrent à la Charte toutes les personnes ayant pour

TÊTE À TÊTE

avec
**François
Sautereau**

TÊTE À TÊTE

avec
**François
Sautereau**

but de valoriser la littérature de jeunesse et qui écrivent elles-mêmes, c'est une rencontre de créateurs. Nous n'admettons pas les éditeurs en tant que tels. Mais si ces éditeurs sont écrivains eux-mêmes, ils peuvent adhérer.

Quant à nos effectifs, la situation a basculé il y a un an ou deux à peu près, pour des raisons diverses : la Charte devient un interlocuteur et comme nous sommes les seuls, il y a beaucoup de nouveaux auteurs qui viennent. Il y a parfois des confusions. Certains croient qu'il faut être obligatoirement à la Charte pour pouvoir faire telle ou telle chose. Ils ont l'impression que si on n'est pas adhérent on n'a pas le droit d'exercer la profession, ils confondent ça avec l'ordre des médecins, si vous voulez... Il y a un certain malentendu à ce niveau-là, alors que nous sommes une association privée, tout simplement. Cela dit nous sommes très contents de représenter la profession. D'une manière générale, quand nous recevons des candidatures, nous demandons aux gens d'être parrainés, d'autres chartistes doivent les présenter. Sauf s'ils sont déjà connus. Le tout c'est que nous entrions en contact avec leur production. Pas pour porter un jugement de valeur : il ne s'agit pas des « bons livres » et des « mauvais livres », des « bons auteurs » et des « mauvais auteurs ». Mais nous excluons tout de même ce qui pourrait être apologie de certaines idées extrêmes. De fait on n'a pas rencontré ce cas, c'est théorique. Dès l'instant où les gens ont publié, pour nous ce sont des auteurs ; ils peuvent adhérer dans la mesure où ils sont d'accord avec le manifeste, où ils s'engagent à soutenir la littérature de jeunesse dans ce qu'elle peut avoir de littéraire, d'une part, et d'autre part, à communiquer leurs conditions de travail avec les éditeurs et les organisateurs d'animations.

J.P.L. : *Est-ce que tous les auteurs-illustrateurs adhérents s'engagent à faire des animations ?*

F.S. : Non, pas forcément, ils sont membres de la Charte pour différentes raisons. La plupart je pense, effectuent des animations, mais ça n'est pas systématique.

J.P.L. : *N'avez-vous pas l'impression qu'il y a parfois un malentendu sur le rôle précis de la Charte ?*

F.S. : Je crois qu'il ne faut pas faire de la Charte un Panthéon de la littérature de jeunesse. Ce n'est pas ça du tout. J'espère que nous ne sommes pas perçus comme ça...

Cependant certains croient que la Charte est un accord financier, une feuille comptable. Les gens ne savent pas bien ce que c'est. Peut-être devrions-nous nous expliquer davantage. En tout cas, au

coup par coup, quand ils se trouvent confrontés aux gens, les chartistes individuellement peuvent s'expliquer. On croit beaucoup à l'individu, chez nous. Les auteurs sont des gens très individualistes aussi, et qui doivent le rester à mon sens.

J.P.L. : *Néanmoins, ce qui est perçu à l'extérieur c'est l'existence d'une liste et d'un tarif.*

F.S. : Il ne peut pas exister légalement un tarif de la Charte, disons que c'est une moyenne générale. C'est le tarif que pratiquent un certain nombre de gens et les autres s'alignent là-dessus. C'est tout. Quelqu'un peut tout à fait prendre un autre tarif. Mais il ne peut pas dire que c'est par la Charte.

J.P.L. : *En même temps cette diffusion d'un tarif a eu le mérite d'installer l'idée qu'il fallait payer les auteurs.*

F.S. : Bien sûr ! Ça a été le point de départ de la Charte : avant on vous faisait venir, et tout était à vos frais : le train, les repas, tout. Une fois, pourquoi pas ! Mais cela ne peut pas être systématique : il faut reconnaître que si on fait travailler quelqu'un, c'est qu'on en tire un bénéfice, qu'il soit moral, politique, ou financier, et que cela mérite qu'on le paye.

J.P.L. : *Vous réévaluez vos tarifs chaque année ?*

F.S. : Depuis trois ans nous en sommes à 1600 francs par jour. Nous ne pouvons pas monter nos tarifs tous les ans, alors que ça ne bouge pas ailleurs. Peut-être l'année prochaine les augmenterons-nous, je ne sais pas... Il ne faut pas non plus mettre en difficulté certains groupes moins riches que d'autres... On donne un ordre d'idée, mais les gens sont libres. Ça n'a pas toujours aidé la représentation qu'on peut s'en faire, mais la Charte est un lieu de liberté, on ne le vivrait pas autrement.

Quant aux demandes de listes, elles émanent d'instances qui sont nouvelles, une équipe dans un Salon qui s'est renouvelée, par exemple, et certains croient que c'est un bureau d'organisation...

C'est vrai que de publier une liste ça peut prêter à confusion, mais on n'a pas non plus à l'interdire.

J.P.L. : *Quels sont vos moyens pour faire connaître la Charte ?*

F.S. : Ah ! mais qui dit qu'on veut se faire connaître ? C'est une question... Certains chartistes le veulent, d'autres non. Je fais plutôt partie de ceux qui n'y tiennent pas. Je crois que le seul moyen pour se faire connaître c'est le bouche à oreille. Cela a déjà bien fonctionné, c'est en prise sur le terrain. C'est du réel, ce n'est pas

TÊTE À TÊTE

avec
**François
Sautereau**

TÊTE À TÊTE

avec
**François
Sautereau**

de la poudre aux yeux. Je veux bien que le public connaisse l'existence de la Charte, mais je ne vois pas ce que ça peut lui apporter.

J.P.L. : *Comment définiriez-vous l'évolution de la Charte ?*

F.S. : En ce moment nous vivons comme un nouveau point de départ. Ce qui a été vécu avant est très important historiquement, ça nous a permis de prendre conscience de beaucoup de choses, mais maintenant il y a une « Charte 2 », si vous voulez, qui démarre avec d'autres objectifs, des préoccupations peut-être plus approfondies, il faudra peut-être un autre mode de fonctionnement. Nous sommes à la recherche d'un local d'ailleurs.

Avec le nouveau conseil d'administration nous avons démultiplié le travail et nous avons fixé des objectifs. Nous souhaitons entrer en contact avec toutes les instances du livre jeunesse, y compris La Joie par les livres, mais aussi le Syndicat, le CRILJ (nous avons un siège au conseil d'administration du CRILJ). La Charte est restée longtemps une bande de copains attentive, influente, mais tout de même assez extérieure. Maintenant nous sommes plus nombreux, et à cent-soixante, les gens ont beaucoup plus de réclamations et les adhérents changent : on a beaucoup de jeunes, beaucoup de nouveaux. La Charte change, non pas d'identité, mais de dimension et certainement, dans ses actions, il y a beaucoup de choses qui vont changer aussi. Jusque-là c'était un lieu de rencontre, d'information et de discussion, et éventuellement de réaction. Et maintenant ça va être différent, beaucoup de questions nous sont posées sur le plan juridique ou sur le plan administratif, par rapport à la situation des auteurs, leur statut, et nous voudrions essayer d'y voir clair là-dessus et de fournir à nos adhérents des indications précises, trouver un statut de l'écrivain-animateur. Car ça c'est un phénomène, qui, même s'il n'est pas entièrement nouveau, se généralise. Il y a vingt ans quand on faisait venir quelqu'un dans une classe, c'était vraiment une exception, un événement et très peu d'établissements faisaient venir des auteurs jeunesse. Maintenant, nous sommes de plus en plus sollicités non seulement dans les établissements scolaires mais aussi dans les Salons, et même dans la formation et la Charte prend son sens. Est-ce que c'est la Charte qui a provoqué cela, est-ce que c'est la profession qui a provoqué l'agrandissement de la Charte, je ne sais pas, tout est intimement lié.

J.P.L. : *Quelles en sont pour vous les conséquences ?*

F.S. : Nous devons, nous, veiller à notre identité, mais il faut bien voir que les pratiques changent et que nous ne pouvons rien sur les pratiques. C'est, en partie, le résultat d'une politique de la lecture à

l'école et d'un financement de cette politique depuis les années 85-86. Depuis qu'il est possible, administrativement et financièrement de faire venir des auteurs dans les écoles, il y a eu avalanche de demandes.

Maintenant, les établissements scolaires auraient tendance à beaucoup utiliser des auteurs, et les auteurs, si on n'y prend pas garde, à devenir des assistants de l'Éducation nationale, d'une certaine manière. Et ça c'est un de mes soucis, c'est vrai.

J.P.L. : *N'avez-vous pas le sentiment que la Charte a été détournée par les utilisateurs ? L'idée qu'il s'agit d'un regroupement de professionnels pour défendre leurs propres droits en tant qu'auteurs, éventuellement pour réfléchir à un statut, n'est pas une dimension qui les touche : la Charte semble plutôt perçue comme une liste d'animations possibles.*

F.S. : Ce n'est pas la Charte qui a été détournée, ce sont les auteurs jeunesse ! Et si les gens sont à la recherche d'animations, je ne vois pas pourquoi il faudrait qu'ils tâtonnent dans l'obscurité, jusqu'à la fin des temps.

J.P.L. : *On a tout de même l'impression gênante que certains ne demandent pas tel auteur parce qu'ils tiennent à lui en particulier, mais demandent un auteur quel qu'il soit, du moment qu'il est libre... peut-être même parfois pour remplir une case dans l'emploi du temps.*

F.S. : Oui, comme un plombier... ou comme un champion de basket, oui, je comprends bien...

Nous le percevons aussi, mais nous n'avons pas tellement de possibilité d'action là-dessus. Après, oui, une fois que l'animation a été faite, il est possible de dire « Êtes-vous sûr que c'était ce que vous vouliez ? ». Mais sinon, la responsabilité de l'auteur c'est de téléphoner ou d'écrire à l'organisateur qui le fait venir, pour voir dans quelle mesure les choses ont été préparées, dans quelle mesure la demande correspond à une envie, par rapport à une littérature, et non pas par rapport à une simple fonction. Il est vrai que nous sommes de plus en plus perçus comme une fonction. Mais les auteurs sont adultes, ils font ce qu'ils veulent.

Moi je refuse beaucoup d'animations, parce que je n'en sens pas « l'âme ». Je reçois chaque année une centaine de sollicitations environ, sur cette centaine de sollicitations je reçois cinq ou six lettres qui me disent « on a lu tel livre, les enfants voudraient vous rencontrer parce qu'ils ont des choses à vous dire sur ce livre, ils l'ont aimé, ou ils ne l'ont pas aimé, mais voudraient discuter ». Là, c'est moi effectivement qu'on invite, si j'envoie un autre auteur, ça

TÊTE À TÊTE

avec
**François
Sautereau**

TÊTE À TÊTE

avec
**François
Sautereau**

ne marchera pas, il s'agit bien de quelque chose d'authentique. Mais c'est une minorité des cas. Les motivations, aujourd'hui, qui font que les classes reçoivent des auteurs sont très diverses. Il nous arrive aussi de venir pour rencontrer une classe et puis trois ou quatre classes « parasites » se sont installées dans l'animation. Mais qui peut contrôler ça ? Certainement pas la Charte des auteurs.

La Charte ne peut pas intervenir sur les demandes. Elle peut intervenir sur les réponses.

Les demandes sont toujours voilées, vous savez. On a toujours des surprises. Cela dit, c'est bien que des jeunes rencontrent des auteurs, malgré tout. Même s'il y a plusieurs niveaux de préparation à la rencontre. Nous, ce que nous exigeons, c'est un minimum : les enfants doivent avoir lu une œuvre, en avoir pris connaissance avant la venue de l'auteur, sinon, c'est vraiment du parachutage.

On essaye de faire passer cette idée.

J.P.L. : *Vous avez peut-être un rôle, justement, sur la manière dont les gens peuvent le comprendre.*

F.S. : Non, il faudrait qu'on soit en prise directe, en tant qu'association sur les organisateurs, qu'on ait une sorte de bulletin externe, un moyen de communication, une brochure « Qu'est-ce qu'une rencontre avec un auteur ? », qui puisse se distribuer.

Mais il faut faire attention. Il y a plusieurs degrés de demandes qu'il faut savoir reconnaître. Il y a les gens qui ont lu un auteur et qui veulent le faire rencontrer aux élèves. Ça c'est à mon avis l'idéal. En dessous - si je puis dire - il y a des gens qui ont entendu parler d'un auteur parce qu'ils ont vu des livres dans la bibliothèque, parce que leur collègue a fait une animation et que c'était bien, qui disent « je voudrais bien avoir celui-là, on m'en a dit du bien ».

Et encore en dessous, vous avez les gens qui disent « on a 3000 francs à dépenser, il faut faire venir un auteur jeunesse ».

Il y a beaucoup de gens qui débute : pendant très longtemps la littérature jeunesse n'a pas été acceptée. Les gens la connaissent mal. Et puis tout à coup ils s'aperçoivent qu'il y a des animations. Donc ils se lancent, sans vraiment connaître : ils n'ont pas eu la formation, ils ne sont pas forcément abonnés à des revues de littérature jeunesse. Si à la bibliothèque municipale il y a un secteur jeunesse dynamique ils peuvent peut-être en savoir plus. Moi je ne leur lancerais pas la pierre. Je dirais que c'est bien qu'ils abordent le problème là où ils en sont.

Le phénomène est amplifié par l'attitude de certains éditeurs qui publient des collections sans mentionner les auteurs. « Nous avons les meilleurs auteurs » disent toujours ces éditeurs jeunesse et ce

« Meilleurs-auteurs » on ne sait pas qui c'est. C'est un type qui s'appelle « Meilleurs-auteurs » et qui écrit tous les livres apparemment ! On essaye d'avoir l'adresse de ce « Meilleurs-auteurs », et puis on s'aperçoit qu'il y a plusieurs adresses... J'exagère un peu ! Mais il y a presque un tirage au sort, si on ne connaît pas. D'une certaine manière cela a dévalué ou dévalorisé quelque chose, mais ce n'est pas le fait de la Charte.

J.P.L. : *Est-ce que la rencontre entre un auteur et des enfants a toujours du sens ? Vous qui intervenez souvent, est-ce que vous pensez que les enfants en tirent vraiment quelque chose ?*

F.S. : C'est très bien que les enfants rencontrent des écrivains. Ça serait aussi très bien qu'il rencontrent des producteurs de télévision ou des auteurs de films. C'est toujours bien que les enfants rencontrent des créateurs, des gens qui ont protégé, développé, sauvegardé leur imaginaire. Donc c'est bien qu'il y ait cette rencontre. Pour eux et pour tout le monde.

J.P.L. : *Et pour les écrivains aussi ?*

F.S. : Oui, moi je pense que je tire beaucoup de l'enfance lorsque j'écris. Même si ça a orienté mon écriture, ça ne m'a pas changé moi. Ça ne change pas le fondement de ce que j'ai à dire. Il est possible que ça ait changé la forme, c'est probable. Mais ça ne fait rien, le fond est le plus important. Parallèlement on peut toujours écrire ce qu'on veut à côté.

J.P.L. : *Un autre souci, c'est que, si on peut juger de la qualité d'un auteur, on ne peut jamais juger de sa qualité d'animateur avec des enfants.*

F.S. : En effet, les ateliers d'écriture c'est autre chose. Je comprends que les gens veuillent faire venir un auteur pour parler de son œuvre. Mais faire écrire les enfants c'est une activité qui, elle, concerne la pédagogie. On entre davantage sur le terrain de l'Éducation nationale.

Or il y a des demandes à l'heure actuelle pour faire des livres avec les enfants, ce qui représente une autre dimension dans le rapport auteur-écolier. C'est passionnant, mais autant je peux dire « tout chartiste peut aller dans une école parler de son métier, même s'il n'a fait qu'un livre », autant je me refuse à dire « tout chartiste va prendre une classe à la perfection, et vous faire un livre merveilleux ». Je ne peux pas m'engager *a priori*, parce que les écrivains ne sont pas forcément des pédagogues. La Charte ne réunit pas des pédagogues.

TÊTE À TÊTE

avec
**François
Sautereau**

TÊTE À TÊTE

avec
**François
Sautereau**

Quant à moi, et là ça n'engage que moi, j'ai le sentiment que l'atelier m'empêche d'écrire - ça c'est clair - parce que dans l'atelier j'investis ma faculté de création, je la prête, je la distribue. Les enfants créent leur histoire, et l'histoire qui sort de l'atelier n'est certainement pas celle que j'aurais imaginée. C'est leur histoire, mais inversement sans moi ils ne l'auraient pas faite. J'ai ouvert les portes et j'ai fait fonctionner toute une dynamique pour que cette histoire existe. Je me suis vidé d'un livre, en fait.

J.P.L. : *Diriez-vous, malgré tout, que les rencontres avec les enfants vous apportent quelque chose ?*

F.S. : Je perçois une évolution chez les enfants en ce moment et je me sens plus proche d'eux que mes éditeurs ne le sont. Alors qu'ils pensent le contraire ! Mais les éditeurs en fait sont proches des parents des enfants. C'est différent. Nous, nous voyons les enfants, nous discutons avec eux, surtout dans les ateliers en internat où les enfants viennent huit jours. On fait un livre ensemble, on vit ensemble, on parle, on voit les livres qu'ils prennent ou qu'ils ne prennent pas... Ça permet de percevoir une modification du public enfantin. Il y a deux phénomènes qui me frappent : d'abord une apparition de la violence dans les écrits d'enfants, qui est considérable, qui est brusque et violente en elle-même. Maintenant, je le constate depuis un an ou deux, les enfants qui veulent inventer une histoire trouvent que c'est normal qu'on s'entre-tue, que les héros eux-mêmes soient violents.

Par ailleurs, nous sommes dans la génération « clip » aujourd'hui et les enfants n'admettent plus un récit qui s'explique ou qui décrit avant de commencer une action. Je dis cela d'après les réactions des lecteurs devant mes livres. Des livres comme *Un trou dans le grillage* qui se lisaient bien encore il y a deux ans, tout à coup deviennent pesants. La génération « clip » veut trois ou quatre images par seconde, 40 000 coups de feu dans les trois premières pages. Il faut tomber d'un immeuble dans un camion de sable, qui se déverse dans une péniche, qui coule au fond de la mer où les requins vous dévorent. Voilà, si on ne commence pas comme ça il n'y a plus rien. J'exagère à peine. Qui n'a pas couru le risque d'avoir été influencé par ça dans son écriture, qu'il le veuille ou non, qu'il l'admette ou non ?

De plus cette évolution est relayée par les éditeurs. Pas d'une manière consciente bien sûr : mais personne ne peut prendre le risque de publier une histoire dont on ne fera pas un minimum de vente. Alors une collection définit une norme de romans qu'on va lire, ou de contes... et même si l'auteur est libre à l'intérieur de cette norme, c'est une norme. Il n'y a pratiquement pas de livres édités hors col-

lection, en jeunesse, il y en a très peu. J'ai l'impression que, de plus en plus nous avons affaire à une production standardisée.

J.P.L. : *Vous avez parlé surtout des écoles. Percevez-vous différemment les demandes d'animations dans les bibliothèques ?*

F.S. : Je crois que les bibliothèques ne tombent pas dans le travers « on invite un auteur, peu importe qui c'est ». Je crois que les bibliothécaires connaissent les livres. C'est la grande différence. Quant à l'animation, elle est à peu près la même que dans les écoles. Moi je suis sollicité pour parler des livres, pour faire écrire et pour raconter aussi : c'est une activité annexe, mais que je relie au livre. Ce sont soit des contes du domaine, du folklore, comme des contes africains ou des contes hexagonaux - bretons, pyrénéens - soit mes propres textes. Mais je propose souvent un mélange des deux, dans une même séance.

J.P.L. : *Il y a quelques années avec la série « Les Couleurs d'un siècle », vous avez fait une tentative, pour mener, à travers l'existence de la Charte, un projet d'écriture. Où en êtes vous ?*

F.S. : Le titre c'est « Les Couleurs d'un siècle » et le sous-titre c'est « Massacre à la tronçonneuse » ! Parce que l'éditeur a massacré ce projet, je n'ai pas peur de le dire. Quatre directions se sont succédé autour de cette publication et chaque direction a renié ce qu'avait fait la précédente. Au départ pourtant c'était un projet soudé, clair, de vingt livres sur le vingtième siècle.

J.P.L. : *Avez-vous d'autres projets d'écriture ?*

F.S. : Oui, il y a un almanach qui va voir le jour. Ça, c'est surtout le travail des illustrateurs, mais il y aura aussi des auteurs, avec de petits textes. Et puis un projet, encore plus amusant : au Salon de Beaugency, nous allons faire un « marathon de l'écriture », c'est-à-dire qu'entre vendredi 18 heures et samedi 18 heures, six auteurs, tous de la Charte je crois, animés par Christian Grenier, vont produire un bouquin. Samedi à 18 heures le bouquin va être tiré sur une énorme machine, et il sera mis en vente le dimanche matin.

J.P.L. : *C'est un atelier d'écriture pour écrivains.*

F.S. : Oui, sous cloche en quelque sorte. Il y aura des bornes où les gens pourront lire ce qui se passe sur les ordinateurs des écrivains. Le lancement se fera avec le public. Ce qui est prévu c'est la présence d'un animateur, et des contraintes qui ne sont pas révélées pour l'instant, les mêmes que pour le concours de nouvelles lancé auprès des enfants.

TÊTE À TÊTE

avec
**François
Sautereau**

TÊTE À TÊTE

avec
**François
Sautereau**

J.P.L. : *Pourtant un roman c'est un projet qu'on porte en soi plusieurs années, on fait des brouillons, des ratures... C'est long !*

F.S. : Bien sûr, mais là c'est autre chose, on joue... on fait un pari. Ça sera peut être complètement nul, une histoire abracadabrante... Je n'en sais rien, mais ça m'est égal. On a envie de le faire. Et la Charte c'est surtout ça : quand on a envie de faire quelque chose, on le fait. Ça ne signifie pas qu'un roman s'écrit en 24 heures. Ça n'a rien à voir. C'est pour jouer.

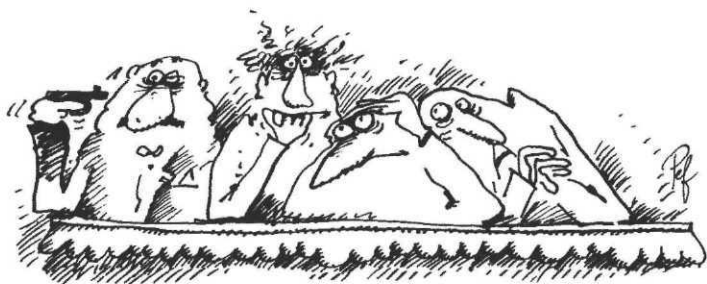
J.P.L. : *Travaillez-vous parfois avec des adultes ?*

F.S. : Oui, avec des enseignants, en formation continue, de temps en temps... Ça m'a fait avancer, je pense. J'ai des collègues qui le font beaucoup plus que moi. C'est intéressant, mais c'est dur, ça remet en question.

J.P.L. : *Alors maintenant on attend vos livres.*

F.S. : En ce moment je termine une pièce de théâtre, elle doit être jouée fin mars, c'est une priorité, et puis j'ai deux livres en route... J'en ai toujours plusieurs à la fois. Je vais m'y remettre quand j'aurai fini ma pièce.

Février 1995,
propos recueillis par Françoise Ballanger et Aline Eisenegger



*Membres d'une commission scolaire
apprenant qu'on doit payer la venue à l'école
d'un écrivain pour la jeunesse.*

ill. Pef, in : *La Grande aventure du livre*, Gallimard